

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Crues : la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole renforcent les mesures de prévention et de sécurité

Ce mardi 16 février, Christophe BÉCHU, maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole, a réuni une deuxième fois la cellule vigilance crues à la suite de l'actualisation des prévisions de Vigicrues, à 16h. Au regard de la hausse continue du niveau de la Loire et de ses affluents et du passage du Maine-et-Loire en vigilance rouge, de nouvelles décisions ont été prises.

Adaptation du réseau de transport et prévention dans certaines zones de la ville

Le niveau de la Loire et des rivières a fortement augmenté dans le département. Du fait des précipitations, de la hausse du niveau de la Loire et des cours d'eaux, la rivière continue de déborder. À Angers, **la Maine atteint en ce moment 5,66 m et devrait encore continuer à monter au cours des prochaines heures**, selon les prévisions de Vigicrues. **Elle devrait même dépasser le seuil de 6 m dans la nuit de mardi à mercredi.** Face à ces prévisions, plusieurs mesures vont être mises en œuvre.

Tramway : interruption partielle place Molière

Le réseau de tramway sera adapté à partir de demain matin :

- Les stations Doutré, Molière et Ralliement ne seront plus desservies.
- La ligne A circulera normalement et les fréquences seront renforcées.
- La ligne B fonctionnera en deux parties : de Belle Beille Campus au Quai et du Centre de Congrès à Monplaisir.
- La ligne C ne circulera pas.

Des navettes en bus assureront la liaison entre Le Quai et le Centre de Congrès. Elles desserviront les arrêts Château, CCI, Foch Haras, Foch Saint Aubin et Foch Maison Bleue, avec un passage toutes les 8 à 10 minutes.

Le réseau de bus fonctionne aux horaires habituels. Toutefois, des perturbations restent possibles en fonction des conditions de circulation.

Les usagers peuvent consulter les informations actualisées sur irigo.fr.

Parkings, voirie et espaces publics

Les sites suivants ont déjà été fermés :

- Parking du Quai
- Parking de la Patinoire
- Promenade de Reculée
- Parking du Héron Carré
- Certains secteurs du parc Balzac

A compter de demain première heure, s'ajoutent :

- Parking Molière
- Parking Larrey

En prévision du risque d'inondation de la place de la Rochefoucauld à partir de mercredi midi, la Ville appelle les automobilistes à ne pas se garer sur ce parking et à sortir leurs véhicules pour ceux qui y sont déjà garés. Ces informations seront également relayées sur le site internet de la Ville et dans l'application Vivre à Angers.

Par ailleurs, des équipements publics situés en zone basse sont démontés à titre préventif, notamment les horodateurs de la rue Maillé afin de préserver leurs installations électriques.

Circulation routière : fermeture des voies sur berges

Le Conseil départemental procédera à la fermeture des voies sur berges à partir de 19h. Les trémies seront volontairement mises en eau afin d'éviter toute dégradation structurelle liée à la pression hydraulique. Des déviations routières ont été mises en place par les services municipaux.

Une mobilisation renforcée des services municipaux et communautaires

Les élus et les services municipaux restent pleinement mobilisés et surveillent l'évolution de la situation en continu. La cellule « vigilance crues » de la Ville d'Angers reste active, en lien permanent avec les services de l'État et du Conseil départemental. Les procédures et protocoles prévus dans ce type de situation sont pleinement appliqués et la situation est suivie avec la plus grande attention.

Ce mardi 17 février, à 8h, Christophe Béchu réunira une cellule de vigilance crues intercommunale avec l'ensemble des maires et des services concernés des communes d'Angers Loire Métropole.

Dans le même temps, les agents d'Angers Loire Métropole intensifient leur action en matière de contrôle des digues et de prise de mesures des cotes de la Loire.

La Ville invite les habitants à suivre l'évolution de la situation via le site Vigicrues et à respecter strictement les consignes de sécurité.

Christophe Béchu, maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole : « Les crues que nous connaissons actuellement à Angers et sur le territoire d'Angers Loire Métropole appellent à la plus grande vigilance. Depuis les premières alertes, les équipes de la Ville d'Angers, d'Angers Loire Métropole et des communes concernées sont mobilisées en continu, aux côtés des services de l'État et du Conseil départemental. La situation évolue, et nous l'évaluons heure par heure pour nous adapter.

Je sais que ces épisodes peuvent susciter de l'inquiétude, notamment pour les riverains directement exposés. Je veux leur dire que nous sommes pleinement engagés pour assurer la sécurité de tous et limiter autant que possible les conséquences de ces crues. Des dispositifs de surveillance et d'intervention sont activés en permanence.

J'en appelle également à la responsabilité de chacun : respectez les consignes de sécurité, ne vous engagez pas sur des routes inondées ou barrées, limitez vos déplacements dans les secteurs à risque et tenez-vous informés par les canaux officiels. Nous connaissons des niveaux de crue jamais atteints depuis 25 ans. A chaque fois, la solidarité et la prudence ont fait la différence ! »